

3/4/2013



Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/14921

AFR/2587

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

M. BAN KI-MOON APPELLE LES AUTORITÉS CENTRAFRICAINES À RÉTABLIR LA SÉCURITÉ ET PRÉVIENT QUE L'IMPUNITÉ NE SERA PAS TOLÉRÉE POUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

On trouvera ci-après le discours du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, au Sommet extraordinaire que la Communauté économique des pays de l'Afrique centrale (CEEAC) a organisé, le 3 avril, sur la situation en République centrafricaine:

Je félicite votre engagement et votre détermination collectifs à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité en République centrafricaine, ayant abouti à la signature des Accords de paix de Libreville le 11 janvier dernier. En dépit de vos efforts, la situation dans le pays n'a cependant cessé de se détériorer, entraînant la prise du pouvoir par la Séléka le 24 mars.

J'ai immédiatement condamné la prise de pouvoir anticonstitutionnelle intervenue en République centrafricaine et appelé au rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel. Dans ce contexte, les Accords de Libreville que vous avez aidé à négocier, demeurent le cadre approprié pour établir une paix durable et la stabilité en République centrafricaine.

Je constate avec préoccupation les conséquences de l'insécurité et de l'aggravation de la situation humanitaire qui prévaut dans le pays, particulièrement à Bangui. J'appelle les autorités à garantir le rétablissement de la sécurité en République centrafricaine. Je voudrais également souligner que l'impunité ne sera pas tolérée et que les responsables de violations des droits de l'homme devront répondre de leurs actes.

Je suis profondément troublé par les rapports faisant état de violations graves des droits de l'homme, de la poursuite de pillages, d'attaques ciblées, de viols, de recrutement et d'utilisation d'enfants soldats, en violation des normes internationales. Il est inacceptable que des enfants, ayant été dans le passé séparés des groupes armés, réinsérés et réunis avec leurs familles, soient de nouveau recrutés par des chefs rebelles. Le pillage des édifices publics et privés, y compris les bureaux et résidences du personnel des Nations Unies, n'est pas de nature à encourager la coopération internationale et les investissements dans le pays.

Je suis également préoccupé par la situation humanitaire. Les difficultés d'accès à l'aide humanitaire et de distribution des semences favorisent une insécurité alimentaire pouvant conduire à une malnutrition aigüe des populations dans les mois à venir.

Je souhaiterais réitérer la volonté et la détermination des Nations Unies à travailler avec la CEEAC et l'Union africaine, ainsi qu'avec les autres partenaires internationaux, pour trouver une solution durable à la crise actuelle.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel